

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 30 OCTOBRE 2020

Organisation des missions

Il n'y aura pas de plan de continuation d'activité, contrairement au premier confinement. 100 % de nos missions seront poursuivies, avec une adaptation nécessaire à la crise sanitaire.

Accueil physique

Nos services resteront ouverts, uniquement sur rendez-vous, sauf exceptions (bons de secours, pré-accueil pour les personnes fragiles ...)

Formation

Les formations ENFIP sont annulées en présentiel. Les formations locales prévues pour les deux semaines à venir sont également annulées. Pour la suite, les formations seront assurées en distanciel lorsque cela sera possible.

Restauration collective

Contrairement à ce qui avait été prévu dans un premier temps, les restaurants administratifs continueront d'être ouverts, à l'instar des restaurants d'entreprises. Pour la DDFIP 61, cela concerne le restaurant inter-administratif d'Alençon et le restaurant de l'Hôpital d'Argentan (convention pour les agent.e.s de la trésorerie d'Argentan).

Télétravail

Lorsque les missions d'un.e agent.e sont totalement télétravaillables, elles pourront être assurées 5 jours par semaine, de cette manière. Lorsque toutes les missions d'un.e agent.e ne peuvent pas être réalisées en télétravail, il y aura maximisation du télétravail au prorata des tâches.

Si l'objectif reste à terme d'avoir 40 % de télétravailleurs.euses, la capacité en termes d'équipement informatique sera de 25 % maximum dans les prochains jours (au 29/10/2020, il y a 5 % de personnels en télétravail). Pour mémoire, 60 ordinateurs portables supplémentaires ont été livrés depuis début septembre.

Le télétravail ne sera donc pas imposé. Les chef.fe.s de services vont faire des propositions afin d'équilibrer l'ensemble des missions entre télétravail et présentiel.

Plan Vigipirate Renforcé

Des affiches vont être apposées dans les accueils. Un courrier a été envoyé par la DDFIP 61 au cabinet de la Préfète afin de mieux coordonner l'accueil à la cité administrative d'Alençon. Pour l'instant, il n'y a pas de confirmation de l'ouverture de la cité administrative à compter du lundi 2 novembre (un CHSCT pour les services de la Préfecture a lieu aujourd'hui).

M DACHICOURT estime qu'en raison de la réception sur rendez-vous à partir du lundi 2 novembre, les services recevront moins de public, ce qui facilitera l'accueil.

Contrôle fiscal

Les vérificateurs pourront continuer à faire des interventions en présentiel dans les entreprises (pour celles qui sont ouvertes), mais ces interventions seront limitées et devront être menées avec discernement.

Journée du lundi 2 Novembre

- Les chef.fe.s de services organiseront, à 10H, une minute de silence afin de rendre hommage à Samuel Paty.

- En raison de la rentrée scolaire décalée, des facilités horaires seront accordées pour les parents.
- Pour les agent.e.s qui reprennent le travail le lundi 2 novembre, et qui n'ont pas d'attestation de déplacement domicile/travail, elle est téléchargeable sur le site du Ministère de l'Intérieur.

Dialogue social

L'agenda social est maintenu. Le prochain CTL du mardi 3 novembre sera maintenu avec l'ordre du jour prévu (nouveau réseau de proximité, tableau de bord de veille sociale,...), mais en audio ou en visioconférence. 6 personnes au maximum peuvent se réunir en présentiel dans une même salle, dans le respect des règles sanitaires.

Un point régulier sur la crise sanitaire sera fait en audioconférence avec les organisations syndicales.

Un CHSCT avec comme sujet la Covid sera organisé dès que possible.